

LA PROTECTION JURIDIQUE DU PARTICULIER

#maviesanslitige



Avec vous de A à Z

Allianz 

ACCÉDEZ À DES SERVICES EN LIGNE GRATUITS

Allianz vous aide à défendre vos droits au quotidien, avec des services en ligne accessibles 24h/24 et 7j/7.



Des réponses concrètes pour anticiper un problème et faire valoir vos droits

A-Z

Recherchez par mot-clé ou par catégorie parmi plus de 250 fiches et réponses



Si besoin, contactez un juriste par téléphone et obtenez une réponse personnalisée de 8h à 20h, du lundi au samedi

En vous connectant sur le portail de services en ligne allianz.fr/infopj, vous consultez plusieurs centaines de fiches d'informations juridiques gratuites et effectuez vos démarches en ligne.

Découvrez notre portail de services sur allianz.fr/infopj

RENFORT NUMÉRIQUE

Le renfort numérique est spécialement conçu pour vous protéger des litiges liés à l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux et des objets connectés.



cyber harcèlement sur les réseaux sociaux



atteinte à votre e-réputation



usurpation d'identité



hacking de votre box internet ou de vos objets connectés



mails frauduleux, phishing

Services



Nous prenons en charge des séances d'aide psychologique en cas de cyber-harcèlement.

Services



Dans certaines situations complexes, Allianz Protection Juridique fait intervenir un prestataire spécialisé, pour masquer les publications litigieuses afin qu'elles n'apparaissent plus.

*Protégez
votre identité
numérique,
et celle de
votre famille.*

QUE FAIT ALLIANZ PROTECTION JURIDIQUE ?

Votre juriste dédié met tout en œuvre pour que les publications qui vous portent atteinte n'apparaissent plus. Il contacte pour vous les sites internet et hébergeurs (Facebook®, Google®, Snapchat®...).

Si nécessaire, il saisit la CNIL.

En fonction de la gravité et avec votre accord, une plainte peut être déposée et une procédure judiciaire engagée.

MA VIE SANS LITIGE

Préservez votre temps et votre tranquillité : Allianz Protection Juridique s'occupe de vous. En cas de litige, un juriste-expert vous accompagne et défend vos droits.

UN CŒUR D'OFFRES QUI COUVRE LES ALÉAS LES PLUS COURANTS DE VOTRE VIE PERSONNELLE

- Résidence principale
- Voisinage
- Consommation
- Erreur médicale, santé
- Auto, réparation, entretien
- Conflit avec l'employeur (salarié)
- Loisirs, voyages, sports
- Administration, organismes sociaux
- Banques, assurances
- Accidents corporels et matériels
- Pénal en tant que victime

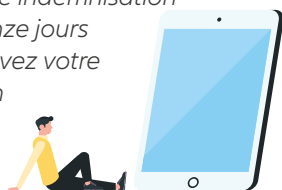
Construisez votre assurance sur mesure en choisissant les renforts qui correspondent à vos attentes et vos besoins. Avec ces renforts modulables, adaptez votre contrat à l'évolution de votre vie.

Services



Vous devez signer un contrat important ? Soumettez votre document à l'un de nos juristes avant de vous engager.

Vous achetez une tablette sur un site internet, mais celle-ci n'a pas été livrée dans le délai convenu. Le juriste d'Allianz Protection Juridique s'appuie sur le Code de la consommation pour mettre en demeure le responsable du site internet. Il lui demande de respecter le contrat de vente et sollicite une indemnisation pour le retard. Quinze jours plus tard, vous recevez votre tablette, ainsi qu'un remboursement d'une partie de son prix.



LA PROTECTION JURIDIQUE, COMMENT ÇA MARCHE ?



Etape 1

Vous déclarez votre litige



Etape 2

Vous avez un juriste dédié



Etape 3

Il recherche une solution amiable

* Sous réserve d'application des dispositions contractuelles.

RENFORT FAMILLE ET PATRIMOINE

Nous protégeons ceux qui comptent pour vous en couvrant les litiges de votre famille : succession, patrimoine, séparation.

- Vous avez un litige avec l'administration fiscale
- Vous avez un litige avec un emploi à domicile (garde d'enfant, aide au ménage...)
- Vous contestez le partage d'une succession
- Vous souhaitez faire ou modifier un placement sous tutelle, ou curatelle
- Vous souhaitez revoir le droit de visite et d'hébergement ou réévaluer la pension alimentaire allouée
- Vous engagez une procédure de divorce, rompez votre pacs, ou concubinage

Services 

Vous êtes assujéti à un contrôle fiscal ? Nous prenons en charge les honoraires d'un fiscaliste pour défendre vos intérêts.

Votre vie évolue, votre famille aussi...



Etape 4

Si nécessaire, il porte votre affaire en justice. Vos frais et honoraires sont pris en charge jusqu'à 20 000€ par litige*



Etape 5

Votre juriste vous accompagne jusqu'à l'exécution de la décision de justice



RENFORT IMMOBILIER ET CONSTRUCTION

**Vous êtes protégé
et défendu pour
tout litige lié à votre
patrimoine immobilier.**

- Vous avez un litige à la suite de l'achat ou de la vente de vos biens immobiliers, comme par exemple une résidence secondaire
- Vous avez des difficultés avec un permis de construire (refus, contestation)
- Vous avez un litige avec un artisan ou fournisseur avant la réception des travaux
- Vous avez un litige pendant ou à la suite de travaux de construction ou d'embellissement jusqu'à 300 000 euros

Vous avez signé avec un artisan pour faire agrandir votre maison. Les semaines passent et vous n'avez aucune nouvelle. Vous contactez Allianz Protection Juridique. Votre juriste met en demeure l'artisan et obtient rapidement une indemnisation pour le retard des travaux.



*Vous construisez
des projets, nous
sommes à vos côtés
pour faire face aux
obstacles que vous
pourriez rencontrer.*

Services



**Lors de l'achèvement de vos travaux,
nous prenons en charge les frais
d'huissier pour sécuriser la livraison.**

AVEC MESDEMARCHES.ALLIANZ.FR, SIMPLIFIEZ TOUTES VOS DÉMARCHES!

Nous simplifions
vos démarches
administratives
et vous aidons à faire
valoir vos droits!

Une **centaine de démarches**
disponibles dans les domaines
suivants :

Administration

Automobile

Famille

Immobilier

Consommation

Travail

Allianz 

Nos assurances

Nos services



Démarches administratives

Réalisez facilement toutes vos démarches juridiques et administratives en ligne : formulaires Cerfa, aide juridictionnelle, attestations, procurations.



Démarches pour les automobilistes

Vous souhaitez acheter ou vendre un véhicule ? Réalisez vos démarches administratives en ligne : immatriculation, certificat de cession, etc.



Démarches pour les familles

Recouvrer une pension alimentaire, renoncer à une succession, etc. Retrouvez tous les formulaires pour accomplir vos démarches en droit de la famille.



Démarches dans l'immobilier

Vous êtes propriétaire ou locataire, nous vous aidons à faire valoir vos droits : bail, mise en demeure, paiement d'arriérés de loyer, travaux.



Démarches dans le cadre du travail

Vous avez des difficultés dans le cadre de votre travail en tant que salarié ou employeur ? Réalisez vos démarches administratives en ligne.



Démarches pour les consommateurs

Réglez rapidement tous vos litiges et petits tracas avec les commerçants et les sociétés : remboursement, rétractation, marchandise non livrée, etc.

Découvrez nos démarches

mesdemarches.allianz.fr
a l'ambition de vous guider
dans vos démarches,
en simplifiant en ligne,
la création de vos documents
juridiques et administratifs.

DÉCLAREZ EN LIGNE VOTRE LITIGE EN QUELQUES CLICS

En fonction du domaine de droit,
nous vous guidons dans le choix
des pièces à joindre.

POURQUOI DÉCLARER EN LIGNE ?



Remplissez
votre déclaration
en 4 étapes



Vous êtes sûr
de rien oublier



Prise en charge
plus rapide

COMMENT ÇA MARCHE ?

DÉCLARATION EN 4 ÉTAPES

1

Identification
de l'assuré

2

Identification
de la partie
adverse

3

Description
de votre litige

4

Pièce(s)
de votre dossier

<https://www.allianz.fr/infopj>

Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz Vie

Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre

Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €
382 276 624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr